

LE SOCLE COMMUN DE COMPETENCES

Lors des différentes évaluations, les enseignants évaluent l'acquisition de différentes compétences. Ces compétences se répartissent dans 8 composantes du socle commun :



Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer avec :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit
- Comprendre et s'exprimer en une langue étrangère
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques, informatiques et les médias
- Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps



Domaine 2 – Les méthodes et outils pour apprendre : Organisation des apprentissages et du travail personnel, coopération et réalisation de projets individuels et collectifs, enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques : médias, démarches de recherche et de traitement de l'information...



Domaine 3 – La formation de la personne et du citoyen : Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles : expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres, de la règle et le droit, responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative



Domaine 4 – Les systèmes naturels et les systèmes techniques : Approches scientifiques et techniques de la Terre et de l'Univers, développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes



Domaine 5 – Les représentations du monde et de l'activité humaine : Compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain.

A la fin de l'année, on s'appuie sur ces 8 composantes (en bleu) pour valider le socle commun de compétences.